

## Plan de prévention Obligations liées aux travaux effectués par les entreprises extérieures

FORMACODE : 42896

### OBJECTIFS

Définir selon le cadre réglementaire, l'application du décret de 1992 ou de la réglementation SPS selon l'intervention de(s) l'entreprise(s) extérieure(s) pour l'entretien, la maintenance et les travaux neufs.

Mettre en œuvre un plan de prévention/un protocole de sécurité /une coordination SPS selon l'intervention prévue.

Etablir les documents nécessaires et communiquer ses consignes aux entreprises.

### TYPE DU PUBLIC

Préventeurs Animateurs Santé Sécurité au travail.

Chefs d'entreprise / personnels d'encadrement.

Agents des services de prévention.

### PREREQUIS

Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis pour suivre cette formation.

### PÉDAGOGIE

#### OUTILS ET MOYENS

#### > Méthodes pédagogiques

Alternance d'exposés et d'exercices.

Études de cas sur plan.

#### > Moyens techniques

PC ou tablette et vidéoprojecteur ainsi que ressources multimédia et paperboard.

#### > Moyens humains

Formateur qualifié, préventeur ayant une connaissance pratique de la prévention dans le domaine professionnel.

#### ÉVALUATION

> Cette formation ne fait pas l'objet d'une évaluation des acquis et des compétences.

- Cette formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation.

> Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

### CONTENU

> Les textes réglementaires

> Le rôle des différents acteurs de la prévention

> Le mécanisme de l'accident

> Les principes généraux de prévention et de sécurité

> Définitions : entreprise utilisatrice et extérieure selon le Décret du 20 février 1992

> Les différents types de responsabilités

> Les documents à établir

### MODALITÉS

Durée : 1 jour.

Prix : nous consulter.